

Saskatchewan Youth Apprenticeship – Niveau un

Nom : _____ Niveau scolaire : _____ Date : _____

Qu'est-ce que le Saskatchewan Youth Apprenticeship?

Le **Saskatchewan Youth Apprenticeship** ou **SYA** (programme d'apprentissage pour les jeunes de la Saskatchewan) est un programme, offert pendant les études secondaires, dont le but est de faire connaître aux élèves la formation en apprentissage ainsi que les avantages d'une carrière dans les métiers spécialisés.

Avantages d'un programme d'apprentissage pour les jeunes

Le programme SYA est très utile pour les élèves, car il leur donne une longueur d'avance dans la planification de carrière ainsi qu'une attestation de réussite pouvant s'ajouter à leur curriculum vitae et leur portfolio de carrière. Les avantages comprennent également :

1. **Une dispense des frais d'inscription à un programme d'apprentissage;**
2. **Une dispense des frais de scolarité pour une formation technique de niveau 1;**
3. **Un crédit de 300 heures d'exercice d'un métier** (sous réserve de réussite des trois niveaux, soit 100 heures pour chaque niveau réussi).

Les Saskatchewan Youth Apprenticeship Industry Scholarships (bourses industrielles pour les jeunes apprentis de la Saskatchewan) versent chaque année des fonds à de jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires, admissibles et sélectionnés à l'échelle de la province, qui ont terminé le programme SYA et poursuivent une carrière dans un métier spécialisé.

Inscription au programme SYA

Pour s'inscrire :

- Enseignants : <https://saskapprenticeship.ca/sya-teacher-resources/> (en anglais)
- Élèves : <https://saskapprenticeship.ca/sya-contract/> (en anglais)

Première exigence – Crédit en arts pratiques et appliqués

Obtenir un crédit en Arts pratiques et appliqués.

Cours : _____

Semestre et date : _____

Deuxième exigence – Rapport sur le métier

1. Choisissez un métier désigné. Consultez la brochure sur l'apprentissage intitulée « What is Apprenticeship? » pour obtenir une liste des métiers désignés. Quels que soient vos projets après vos études secondaires, choisissez un métier qui vous intéresse.
2. **Recherche générale** : Consignez vos recherches sur les sujets suivants dans l'espace prévu ci-dessous.

En quoi consiste ce métier?	Lieu de travail
Compétences importantes	Professions connexes
Fourchettes salariales	Croissance de l'emploi et perspectives d'emploi

3. Renseignements sur la formation en apprentissage :

- Allez à la section « Sask Apprenticeship » : www.saskapprenticeship.ca (en anglais).
- Trouvez votre métier désigné en cliquant sur le lien des métiers désignés : [Designated Trades](#).
- Ouvrez le document PDF « A Guide to Course Content » (sous « Downloads », au bas de la page du métier). Servez-vous-en pour remplir le tableau :

En quoi consiste le travail de _____?
Exigences d'admission au programme de formation : (document PDF « Entrance Requirements »)
Niveaux d'études : Énumérez douze domaines d'études à tout niveau :
Renseignements sur la formation : Nombre total d'heures requises :
Temps consacré à la formation technique :
Centres de formation technique possibles :

4. Renseignements sur l'industrie :

- Allez sur le site www.guichetemplois.gc.ca/accueil. Tapez l'emploi que vous avez choisi et votre emplacement actuel (Regina, Saskatchewan) dans la barre de recherche, puis inscrivez les renseignements suivants :

Salaire (horaire)	Indiquez trois types d'endroits où vous pourriez travailler.
Emplois disponibles à Regina (Saskatchewan) et dans la région (ou en Saskatchewan)	Combien de ces emplois sont à temps plein ou à temps partiel, et combien sont payés à l'heure ou en fonction d'un salaire (approximatif)?

5. Demandez à votre enseignant de vérifier vos recherches pour les numéros 2, 3 et 4. **En vous fondant sur votre recherche, rédigez un court texte sur l'emploi que vous avez choisi.**

Premier paragraphe – Recherche générale : description de l'emploi, conditions de travail, perspectives d'emploi, compétences, fourchette salariale.

Deuxième paragraphe – Renseignements sur la formation en apprentissage : renseignements sur la formation, exigences d'admission, niveaux d'études.

Troisième paragraphe – Renseignements sur l'industrie : salaire moyen, principaux secteurs d'emploi, pourcentage de travailleurs à temps plein, perspectives d'emploi en Saskatchewan.

6. Rédigez une version définitive et remettez-la à votre enseignant. **Conservez ce travail pour le joindre à votre portfolio (niveau trois, troisième exigence).**

Troisième exigence – Certificat de préparation des jeunes travailleurs

Pour terminer le niveau un, vous devrez réussir le Cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs (YWRCC).

- 1) Allez sur le site <https://ywrcc.ca>.
- 2) Créez un compte. Vous devez donner l'adresse courriel d'un compte auquel vous pouvez accéder aujourd'hui. Le nom que vous utilisez pour vous inscrire est important, car il sera imprimé sur votre certificat.
- 3) Complétez l'inscription en vérifiant votre courriel.
- 4) Ouvrez une session dans le Cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs.
- 5) Faites les trois modules, passez l'examen et obtenez une note supérieure à 75 %.
- 6) Imprimez DEUX copies de votre certificat. **Donnez-en une à votre enseignant et conservez l'autre pour la joindre à votre portfolio (niveau trois, troisième exigence).**

Quatrième exigence – Discussion sur la formation en apprentissage et les métiers

Entamez une discussion sur l'apprentissage d'un métier spécialisé et les carrières connexes avec un adulte de votre école ou de votre collectivité.

Date : _____

Nom de la personne : _____

Vérifié par l'enseignant : _____

Première exigence – Crédit en arts pratiques et appliqués

Obtenir un deuxième crédit en Arts pratiques et appliqués.

Cours : _____

Semestre et date : _____

Deuxième exigence – Entrevue avec un compagnon

Entrevue d'information – rencontre, en personne ou par téléphone, avec une personne qui travaille dans un domaine qui vous intéresse. Dans cette situation, vous devrez effectuer une entrevue avec un compagnon d'apprentissage.

Lors de ce genre d'entrevue, votre travail est de recueillir des renseignements. ***Prenez des notes pendant l'entrevue en utilisant les espaces prévus à cet effet.***

- a. Que se passe-t-il au cours d'une journée de travail normale?

- b. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail?

- c. Y a-t-il des aspects de votre travail qui vous déplaisent?

- d. Quelles compétences dois-je posséder pour travailler dans votre domaine?

- e. Quelles études dois-je suivre pour travailler dans votre domaine? De quelle formation en particulier ai-je besoin? Où puis-je la recevoir?

f. Comment puis-je entamer une carrière semblable? Avez-vous des conseils ou des stratégies qui pourraient m'aider?

g. Posez votre propre question :

Vérifiez que vous avez terminé l'entrevue :

Nom du compagnon : _____ Métier : _____

Signature de l'enseignant ou du compagnon : _____ Date : _____

Troisième exigence – Quatre étapes vers le certificat de compagnon

1) Créez une représentation visuelle qui illustre les quatre étapes à suivre pour devenir compagnon. Utilisez l'organigramme fourni à la page suivante.

Quatre étapes pour devenir compagnon

Étape 1 – Travailler dans le métier pour un employeur qui est prêt à assurer la formation en cours d'emploi et la supervision nécessaires.

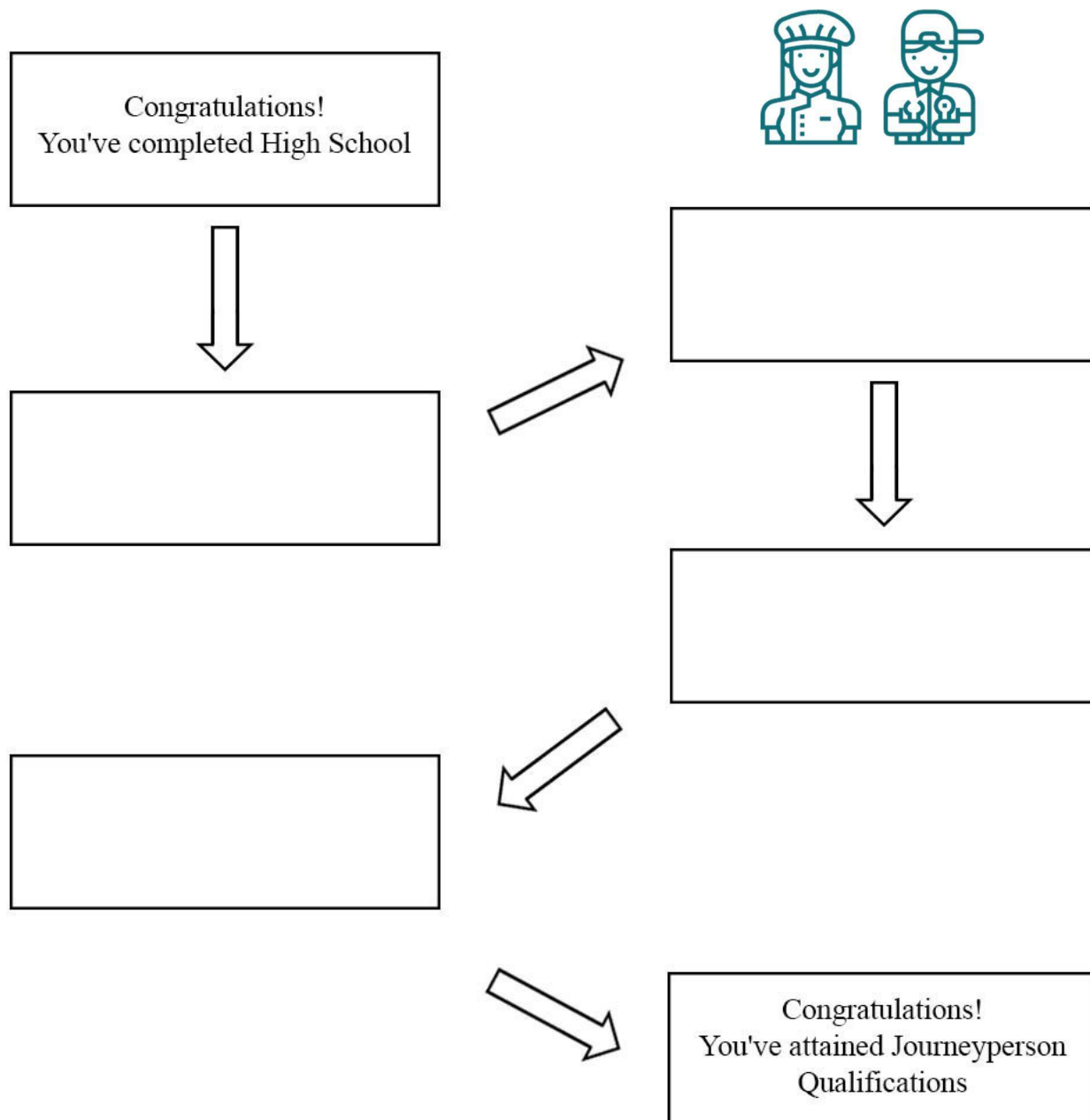
Étape 2 – Signer un contrat d'apprentissage avec l'employeur et s'inscrire auprès de la commission d'apprentissage et de reconnaissance professionnelle de la Saskatchewan (Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission – SATCC).

Étape 3 – Suivre la formation technique pendant le nombre de semaines requis chaque année et effectuer le nombre d'heures d'apprentissage requis.

Étape 4 – Réussir l'examen de compagnon.

Étapes de la formation en apprentissage

Dans l'organigramme ci-dessous, remplissez les étapes allant des études secondaires à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle de compagnon.



Quatrième exigence – Recherches sur le Web

- Saskatchewan Apprenticeship & Trade Certification Commission (ATCC) – www.saskapprenticeship.ca (en anglais)
- Information sur le marché du travail de la Saskatchewan – www.saskatchewan.ca/business/hire-train-and-manage-employees/labour-market-information (en anglais)
- Forum canadien sur l'apprentissage – www.caf-fca.org/fr/
- Métiers spécialisés – <https://metiersspecialises.ca/>
- Renseignements sur les programmes d'apprentissage offerts dans chaque province et territoire – www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/apprentis/provinces-territoires.html
- Renseignements sur les métiers Sceau rouge – www.red-seal.ca/
- Site Web du gouvernement du Canada pour les programmes de perfectionnement des compétences – www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social.html
- Gouvernement du Canada – Subventions aux apprentis – www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/apprentis.html

1) Consultez **deux** sites Web liés à l'apprentissage d'un métier spécialisé dans la liste ci-dessus. Consigner les sites que vous avez consultés dans l'espace prévu ci-dessous :

a) _____

b) _____

2) Quel est le métier qui vous intéresse le plus?

3) Trouvez les formulaires suivants pour le métier qui vous intéresse sur le site Web de la SATCC (www.saskapprenticeship.ca).

a) Formulaire 1 – Demande d'inscription d'un contrat d'apprentissage par l'employeur (Employer Application for Registration of Apprenticeship Contract)

b) Formulaire A – Contrat entre l'apprenti et l'employeur (Contract Between Apprentice and Employer)

c) Formulaire 6A – Vérification de l'expérience dans le métier (Verification of Trade Experience) doit correspondre précisément au métier qui vous intéresse!

Saskatchewan Youth Apprenticeship – Niveau trois

Première exigence – Terminologie relative à l'apprentissage

Une liste complète de la terminologie et des définitions relatives à l'apprentissage se trouve sur le site Web du SATCC : <https://saskapprenticeship.ca/sya-teacher-resources/>.

Processus et avantages d'un programme d'apprentissage

1) **Apprentissage** : Processus de formation et de certification des travailleurs dans des métiers particuliers. L'apprentissage consiste en une entente officielle entre une personne qui souhaite acquérir des compétences et un employeur qui a besoin d'un travailleur qualifié. Les apprentis passent environ 85 % de leur temps à travailler sur le terrain, apprenant les compétences du métier auprès d'un compagnon certifié. Les apprentis suivent habituellement un cours de formation technique officiel (structuré) par année.

2) **Remue-méninges** : Pour chacune des catégories suivantes, réfléchissez aux raisons pour lesquelles les personnes peuvent choisir de suivre une formation en apprentissage dans les métiers spécialisés :

Satisfaction

Salaires

Respect

Possibilités

3) **Mention Sceau rouge (MSR)** : Acronyme utilisé pour ajouter une valeur au titre professionnel de compagnon et témoignant de l'obtention de la certification Sceau rouge dans un métier de cette désignation.

Terminologie relative à l'apprentissage

Remplissez la feuille de travail suivante sur la terminologie relative à l'apprentissage en associant chaque définition au bon terme.

___ Compagnon	___ Expérience de travail (en milieu de travail)/formation en cours d'emploi
___ Formation en apprentissage	___ Métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire
___ Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission (SATCC)	___ Apprenti
___ Certificat d'apprenant	___ Personne de métier
___ Certificat d'apprentissage	___ Programme des normes interprovinciales Sceau rouge
___ Profession du second œuvre	___ Métier désigné
___ Certificat (de qualification professionnelle) de compagnon	___ Mention Sceau rouge (MSR)

- A. Personne travaillant dans un métier désigné, ayant signé un contrat d'apprentissage avec son employeur et inscrit à la commission d'apprentissage et de reconnaissance professionnelle de la Saskatchewan (Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission – SATCC).
- B. Système de formation à deux composantes principales : formation en milieu de travail et formation technique. L'apprenti, l'employeur ou un comité de formation conjoint, ainsi que le chef de l'exploitation, signent le contrat d'apprentissage. L'apprenti acquiert les connaissances et les compétences rattachées à un métier grâce à la combinaison formation technique et formation en milieu de travail, supervisé par un compagnon certifié. Quand l'apprenti a terminé le dernier niveau de la formation, il peut passer l'examen de compagnon.
- C. Certificat décerné à l'apprenti ayant terminé la durée d'apprentissage réglementaire pour son métier désigné, réussi tous les niveaux de formation technique exigés, respecté toutes les exigences rattachées au certificat de qualification professionnelle de compagnon et présenté un livret d'apprentissage à la SATCC, si un tel livret est exigé pour son métier désigné.
- D. Une personne doit être apprenti ou compagnon pour exercer un métier. Il existe cinq métiers à certificat de reconnaissance professionnelle obligatoire en Saskatchewan : électricien en construction, plombier, mécanicien de réfrigération et d'air climatisé, ferblantier et mécanicien de protection-incendie.
- E. Métier désigné aux termes de la loi de la Saskatchewan intitulée *The Apprenticeship and Trade Certification Act, 1999*. La désignation d'une profession signifie qu'elle est assujettie à des règles législatives et encadrée par des normes, une formation technique et des examens de reconnaissance professionnelle.
- F. Programme de reconnaissance professionnelle national permettant aux travailleurs de trouver un emploi, quel que soit, au Canada, le territoire ou la province où ils se trouvent.
- G. Personne, exerçant un métier depuis plusieurs années, qui a réussi tous les examens de la Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission (SATCC) et reçu le certificat de qualification professionnelle de compagnon de ladite Commission ou autre autorité canadienne compétente en matière d'apprentissage.
- H. Certificat décerné à une personne conformément à l'article 29 du règlement de la Saskatchewan intitulé *The Apprenticeship and Trade Certification Commission Regulations*.
- I. Certificat dans un métier désigné remis au demandeur qui a rempli les conditions d'admissibilité fixées par la SATCC et par la réglementation encadrant le métier.
- J. Acronyme utilisé pour ajouter une valeur au titre professionnel de compagnon et témoignant de l'obtention de la certification Sceau rouge dans un métier de cette désignation.
- K. Organisation responsable d'administrer les programmes de formation en apprentissage, de reconnaissance professionnelle, de perfectionnement des compétences pour les travailleurs n'ayant pas le titre de compagnon et de mise à niveau des compétences pour les compagnons.
- L. Branche d'un métier désigné reconnue aux fins de formation et de certification.
- M. Personne exerçant l'un des métiers désignés non réglementés, qui n'est ni apprenti ni compagnon.
- N. Expérience acquise par une personne en milieu de travail, en acquérant les compétences et en exécutant les tâches propres à un métier ou à une profession. Également appelée « apprentissage par l'expérience ».
- O. Métier que nul ne peut exercer à moins d'être un compagnon ou un apprenti inscrit.

Deuxième exigence – Expérience d’apprentissage hors de votre établissement scolaire

- 1) Méthodes pour remplir cette exigence :
 - a) Passer au moins une journée complète en jumelage avec un ouvrier spécialisé ou à l’exercice d’un métier.
 - b) Passer au moins une journée en mentorat avec une figure dominante du domaine culturel dans la collectivité (p. ex. chef, conseiller, assistant d’un aîné).
 - c) Prendre part à un placement en milieu de travail lié au métier spécialisé dans le cadre du cours Exploration de carrières et d’emplois (Career and Work Exploration) 10 et 20 ou Exploration de carrières et d’emplois A et B30.
- 2) Veuillez noter que les expériences de jumelage et de mentorat peuvent s’échelonner sur plus d’une journée et ne doivent pas nécessairement se dérouler pendant les heures de classe.
- 3) Expérience liée au métier : _____

Date d’achèvement : _____

Troisième exigence – Portfolio

1) **Qu’est-ce qu’un portfolio de carrière?**

Un portfolio est un recueil de documents, d’artéfacts ou de matériel qui représentent vos activités scolaires, récréatives et de développement de carrière. Chaque portfolio est conçu en fonction d’un objectif particulier.

Le portfolio de carrière sert notamment à organiser votre propre réflexion sur votre avancement de carrière. De plus, il peut vous aider à présenter vos qualifications, vos compétences, votre expérience et vos réalisations, en particulier aux employeurs et aux comités d’admission. Les éléments de votre portfolio sont soigneusement sélectionnés et organisés; il reflète concrètement qui vous êtes, qui vous espérez devenir et ce que vous espérez accomplir dans votre carrière et votre développement personnel.

2) **Vous allez créer un portfolio de carrière!**

Vous pouvez utiliser les renseignements du portfolio que vous avez obtenus dans le cadre d’un cours Exploration de carrières et d’emplois que vous avez suivi ou les renseignements que vous avez recueillis dans votre portfolio physique ou électronique.

3) Que mettre dans un portfolio?

Votre portfolio doit comprendre au moins **deux** éléments pour chacune des sections suivantes. Vous devriez également y inclure toutes les activités que vous avez réalisées et les feuilles de travail que vous avez remplies dans le cadre du programme SYA.

Qui je suis

Cette section comprend tout ce qui représente votre personne, vos valeurs et vos projets d'avenir.

- Profil personnel ----- Énoncé de mission
- Paragraphe qui vous décrit – qui vous êtes et quels sont vos projets d'avenir
- Curriculum vitæ
- Lettre de présentation

Compétences scolaires

Vos compétences scolaires reflètent votre capacité à communiquer, à réfléchir et à apprendre.

- Bulletin, relevé de notes, diplôme ou certificat actuel
- Prix et bourses
- Certificats : premiers soins, RCR, permis de conduire, salubrité des aliments, etc.
- Projets et travaux en classe – photographies

Compétences en gestion personnelle

Les compétences en gestion personnelle représentent l'ensemble des attitudes et des comportements qui démontrent que vous êtes responsable et capable de vous adapter.

- Lettres de recommandation d'employeurs, d'enseignants, d'entraîneurs et de superviseurs actuels ou antérieurs
- Évaluations de rendement du travail, de l'expérience de travail ou de l'école
- Appartenance à des clubs ou à des organismes
- Bénévolat
- Passe-temps et intérêts
- Compétences en leadership – membre d'un SRC, formation en leadership, etc.
- Certificats de participation ou de reconnaissance
- Compétences spéciales acquises grâce à un club, à un organisme, à un travail, etc.

Compétences en travail d'équipe

Les compétences en travail d'équipe représentent votre capacité à collaborer et à travailler efficacement avec les autres membres d'un groupe.

- Documentation de la participation à un sport d'équipe, à un club, à une production théâtrale, à un groupe de musique, à une chorale, à un comité d'album de finissants ou de bal des finissants, etc.
- Emploi, activité, comité, projet qui nécessitait de travailler en équipe
- Documentation d'un poste occupé dans un organisme
- Photos d'équipe ou de club
- Passe-temps et intérêts associés à un groupe
- Certificats, prix, reconnaissance spéciale

Activités du programme SYA

Inclure toutes les activités liées aux exigences du programme SYA.

- Rapport sur le métier
- Entrevue avec un compagnon
- Représentation visuelle des quatre étapes vers le certificat de compagnon
- Recherches sur le Web
- Terminologie relative à l'apprentissage
- Expérience d'apprentissage hors des études secondaires
- Information sur le salon de l'emploi
- Liste de vérification du programme SYA

4) Que dois-je utiliser comme portfolio?

- Classeur ou cartable
- Album personnalisé
- Méthode électronique

5) Selon quels critères mon portfolio est-il noté?

- Apparence (propre, organisé, visuellement attrayant)
- Contenu (au moins deux éléments pour chacune des cinq sections)
- Travaux du programme SYA (tous les travaux et devoirs sont inclus et soigneusement complétés)

Quatrième exigence – Salon de l’emploi

- 1) Participez à un salon de l’emploi pour recueillir des renseignements afin de comparer la formation en apprentissage à un autre type de formation postsecondaire.
- 2) Salon de l’emploi auquel vous avez assisté : _____

Date de participation : _____

Possibilités de formation postsecondaire examinées : _____

Achèvement du programme SYA

- 1) Vous avez terminé tous les travaux requis. Utilisez la liste de vérification à la page suivante pour vous assurer que tout est fait.
- 2) Vous avez remis votre portfolio aux fins d’évaluation. Il contient tous vos travaux du programme SYA.
- 3) Votre nom sera transmis à la SATCC pour être ajouté à la liste d’achèvement du programme SYA.
- 4) La SATCC vous remettra une attestation de réussite du programme. Vous la recevrez lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Saskatchewan Youth Apprenticeship

SYA	Initiales de l'élève	Initiales de l'enseignant	Initiales du conseiller en orientation
Niveau un			
Première exigence – Cours d'Arts pratiques et appliqués (APA)			
Deuxième exigence – Rapport sur le métier			
Troisième exigence – Certificat de préparation des jeunes travailleurs			
Quatrième exigence – Discussion sur la formation en apprentissage et les métiers			
Niveau un terminé!			

Niveau deux			
Première exigence – Cours d'Arts pratiques et appliqués (APA)			
Deuxième exigence – Entrevue avec un compagnon			
Troisième exigence – Quatre étapes vers le certificat de compagnon			
Quatrième exigence – Recherches sur le Web			
Niveau deux terminé!			

Niveau trois			
Première exigence – Projet sur la terminologie relative à l'apprentissage			
Deuxième exigence – Expérience d'apprentissage hors de votre établissement scolaire			
Troisième exigence – Portfolio			
Quatrième exigence – Salon de l'emploi			
Niveau trois terminé!			
Félicitations! Vous avez terminé le programme SYA.			



Cette ressource n'est pas obligatoire pour la participation au programme SYA et peut être adaptée à la discrétion de l'enseignant, à condition de respecter l'intégrité du programme SYA.